

SOMMAIRE.

Le "HERALD" ET LES IRLANDAIS.
L'INDUSTRIE DU FER.

L'INDUSTRIE DU FER.

Suivant l'énergique expression d'Horace Greeley, "le monde a faim de fer." Il en veut chaque jour davantage pour construire des chemins, des tuyaux à gaz et à eau; pour bâtir des maisons et pour mille autres usages auxquels on ne songeait pas autrefois.

La mine de fer dite "Mine Baldwin," près Ottawa, est maintenant en exploitation, et les propriétaires de la mine Haycock sont actuellement en négociations avec des capitalistes anglais pour l'exploitation de cette dernière mine dont on pourrait retirer tout le minerai nécessaire à la fabrication des lisses qui seront requises pour le chemin de fer du Pacifique.

C'est peut-être le moment de dire quelques mots des ressources minières de la vallée de l'Ontario. Le fer y existe en plusieurs endroits, entr'autres à Grenville. Mais le gisement le plus considérable est celui qui se trouve près de la rivière Gatineau, à six milles de la capitale.

Le minerai qu'il donne est fort recherché aux Etats-Unis où on le mèle au minerai sulfureux du Lac Supérieur ou à d'autres fers inférieurs, pour produire un fer d'excellente qualité que les américains viennent nous vendre ici. Il est temps que nous cessions de jouer ce rôle de dupes. La qualité du fer de Hull est aujourd'hui parfaitement établie, et on dit qu'elle égale même celle des fers magnétiques de Suède. Cette mine est inépuisable. Les géologues calculent que l'épaisseur des couches ne doit pas être moindre de 200 à 250 pieds.

Cette industrie du fer ne sera vraiment utile au pays que quand la fabrication se fera ici même. C'est alors seulement qu'elle donnera de bons dividendes. Il en est pour notre fer comme pour notre bois. Si nos capitalistes, au lieu de le vendre à l'étranger, le font exploiter en Canada, ils subiront tous les divers procédés de la fabrication, pour les revendre à gros profits, manufacturier en Canada même nos bois et nos fers, ils feraient une affaire d'or, tout en donnant un élan considérable aux industries nationales.

On ne peut douter de la valeur du minerai dont nous parlons, puisque les Américains viennent le chercher jusque de Cleveland, distance de 800 milles. Mais quelque hausse que puisse jamais atteindre le prix de ce minerai, les frais d'extraction seront toujours trop considérables, — bien que l'exploitation de cette mine se fasse dans les conditions les plus avantageuses, — pour qu'on ne puisse jamais réaliser, sur la vente du minerai brut, des profits comparables à ceux que donnerait la vente de l'article manufacturé. C'est le moment ou jamais de lancer des entreprises de ce genre. Nous avons un tarif qui protège les industries du pays. Profitons-en et sachons utiliser nos matières premières, au lieu de laisser tout cet avantage aux étrangers. Du reste, la fabrication locale ne peut empêcher l'exportation de la matière première et cette exportation pourrait devenir considérable. En 1870, on a exporté 15,000 tonneaux du minerai de Hull et on en a exporté 20,000 si le canal n'eût été malheureusement fermé à la navigation pendant sept semaines.

C'est en étudiant nos ressources minières, en constatant quelle est l'immense valeur qu'on arrive à bien comprendre ce que valent les théories libre-échangistes. Elles sont très brillantes, très sonores, — les tonneaux vides résonnent aussi, — mais quand il faut les appliquer, c'est autre chose. Canada for Canadians; utilisons enfin les ressources que la nature nous a prodiguées. Agir autrement serait consentir à céder, de gâté de cœur, aux étrangers tous les avantages que nous possédons.

ECHOS DU JOUR.

La nouvelle commission d'économie interne de l'Assemblée législative de Québec se compose de MM. Loranger, Lynch, Flynn et de l'orateur.

Les Irlandais de Québec doivent présenter une adresse de félicitation à M. Flynn, comme représentant de l'élément irlandais dans le nouveau cabinet.

Le rapport annuel du bureau général des terres des Etats-Unis indique que durant la dernière année fiscale, le bureau a vendu 9,333,000 acres de terres publiques; que 9,485,000 acres ont été arpentés, outre 434,591,000 qui l'avaient été auparavant. Il reste encore 1,081,000,000 d'acres que l'on a à arpenter.

M. Gagnon, M. P. P., interpellé dimanche à Saint-Lambert, (comté de Lévis) M. Amyt, lui demandant s'il n'était pas vrai qu'on lui avait offert la place de juge de la cour de police. — En effet, répondit M. Amyt, mais j'ai refusé; je préfère rester dans la politique.

Conformément à la promesse qu'il avait faite à la députation qui lui a demandé de venir en aide à certains colons du Saguenay, M. Chapleau a ordonné de leur faire distribuer une certaine somme qui sera remboursée, l'année prochaine, par des travaux sur les chemins de colonisation.

M. J. G. Ross, le millionnaire de Québec, a reçu de Paris un ordre pour un million de paires de chaussures qui seront manufacturées par MM. Fortin, Constant et Cie, lesquels construiront à Saint-Sauveur une manufacture et donneront de l'emploi à 800 personnes.

L'Evening Telegram, de Toronto, fait des compliments au Herald sur ses allures frondeuses envers l'Eglise. Chaque fois qu'un journal insulte à la mode qu'il peut être sur de l'approbation du Telegram. Est-ce que le Witness ne paiera pas aussi son tribut d'éloges à ce réformateur de l'Eglise?

L'honorables M. Blake qui était en ville depuis quelques jours dans le but de plaider certaines causes d'une haute importance devant la Cour Suprême, est parti tout à coup pour commencer sa campagne électorale dans le West-Durham. M. Blake était retenu, par exemple, comme avocat, dans la cause Stewart vs. Lees, où il s'agit d'une affaire de \$10,000, et son absence va retarder les procédures au grand déplaisir de ses clients.

Les évêques catholiques d'Irlande ont adopté des résolutions faisant appel au gouvernement, aux corporations publiques et aux individus, les suppliant de venir au secours des pauvres Irlandais, vu que les poor laws sont insuffisantes pour faire face aux nécessités pressantes et prévenir une crise.

Les évêques exhortent leurs ouailles à subir leurs épreuves avec patience, à respecter les droits d'autrui, à payer leurs dettes légitimes aussi complètement que possible et à obéir aux lois, tout en employant tous les moyens possibles et constitutionnels pour obtenir la réforme des lois agraires.

De l'Opinion Publique: Le Dr Jules Prévost, de Saint-Jérôme, qui avait accepté la candidature de M. Chapleau, a annoncé, vendredi soir, aux orateurs et calculateurs venus de Montréal pour le soutenir, qu'il était forcé de revenir sur sa décision et de refuser la candidature. M. Chapleau et Loranger n'auront pas d'opposition. Il n'y a que la comédie de M. Paquet et M. Beaulieu.

Cela n'empêche pas que le Dr Prévost est aujourd'hui l'adversaire de M. Chapleau. Il a accepté d'abord, il a refusé en second lieu et il a réaccepté en troisième lieu. Un véritable Protée, quoi! Les électeurs vont lui prouver, dans quelques jours, qu'il est mieux fait de persister dans son refus. Mais il paraît que les rouges de Montréal commencent à crier sur tous les toits que les conservateurs avaient acheté leur candidat, ce qui a déterminé le Dr Prévost à se mettre en campagne pour sauver sa bonne réputation. Quand il aura été bien battu, le 20 novembre au soir, il pourra au moins s'écrier comme François Ier: Tout est perdu, fors l'honneur!

LES CENTENAIRES.

Journalistes, mes frères, allez-vous finir de créer des centenaires! Il ne nous en est pas de semaine ou vous nous en présentez un ou deux. Du moment que c'est imprimé, il faut bien le croire pour nos moyens. Si quelqu'un se donnait la peine de vérifier tout ce que vous nous dites sur ce sujet, votre échafaudage de merveilleux tomberait du coup et, bientôt, on ne trouverait plus personne pour croire à l'existence des centenaires—ce qui serait à peu près raisonnable.

Nous souvenons l'Évêque la ce que M. Jacques Viger écrivit, il y a cinquante ans, pour établir l'âge exact de deux vieillards prétendus centenaires et qui ne l'étaient pas, il s'en fallait de beaucoup. L'article fit presque scandale. Oser porter la main sur les "centenaires"! On a assassiné des gens pour moins que ça. La presse se railla du côté du public; tout le monde avait foi dans les centenaires; les journaux ont continué depuis de servir régulièrement des macabres à leurs lecteurs.

Après un demi siècle, la tradition ne se dément pas. Je ne connais que la Canada qui paraisse la rejeter; — mais il vient de naître, ne jurons du rien.

Cet état de choses a fini par donner sur les nerfs de quelques personnes mieux renseignées.

Dans le cours de leurs longs travaux de statistiques, messieurs le Dr J. C. Taché et l'abbé C. Tanguay ont dressé une liste de 421 noms de

prétendus centenaires. Sur ce nombre, 339 ont été complètement mis de côté, faute de fournir des preuves ayant l'apparence de la vérité. Restaient donc 82 cas, tous Canadiens-français, qui ont été l'objet d'enquête soignée.

Grâce à nos archives—les plus complètes en ce genre qui existent peut-être au monde—it a été possible de se rendre compte de tous les faits et de baser une décision incontestable sur chacun de ces 82 cas. Eh bien! l'on n'a trouvé que 9 personnes ayant réellement atteint l'âge de 100 ans et plus, et encore elles ne vivent pas toutes aujourd'hui, mais appartiennent à l'ensemble de la période qui couvre l'histoire du Canada. Leurs dates de naissance sont: 1689, 1701, 1738, 1741, 1742, 1752, 1759, 1768, 1774.

Il y en a 3 du district de Québec, 2 du district de Montréal et 3 du district des Trois-Rivières.

Sur ce nombre, 3 sont décédés à 100 ans, 1 à 101 ans, 1 à 102, 2 à 103 ans, 1 à 109, 1 à 113.

Ce dernier se nommait Pierre Joubert, cordonnier, né à Charlebourg, le 15 juillet 1701; il mourut à Québec le 16 novembre 1814, âgé par conséquent de 113 ans, 4 mois et un jour.

Les 3 autres sont représentés par 4 hommes, 3 femmes de race blanche et 1 sauvagesse.

L'écart entre l'âge allégué par les 82 personnes ci-dessus et leur âge véritable est parfois étonnant. Plusieurs se trompaient de 10, 15, 20, et 25 ans. Ainsi, Martin Lefebvre-Bou langer, de Saint-Michel de Bellechasse, qui réclamait 106 ans, se trouvait n'en avoir que 81. Marie Angélique Gougé, morte à Québec en 1848, n'avait que 79 ans, on la disait centenaire. Il en est de même de François Forgues, inhumé à Sainte-Rose, qu'il faut ramener de 120 à 90. Pierre Descombes, instituteur, décédé à St-Roch de Québec en 1858, à l'âge de 112 ans, selon tous les journaux, n'en avait que 81; c'était une jolie erreur de 31 ans! L'année dernière, il s'est fait dans la presse beaucoup de bruit au sujet du bonhomme Doyer (le nom véritable est Dodier) qui vit de la sympathie du public à cause de ses 107 ans, et qui, en somme, n'a que cinquante ans. Adolphe Desier, décédé à Ottawa à 1 mois d'août, 1874, était âgé de 84 ans et non pas de 102 comme on le prétendait. M. de Gaspé n'a-t-il pas dit dans ses Mémoires que vers 1792, le duc de Kent, dans un moment avec Françoise Leconte, de l'Île d'Orléans, qui portait un siècle sur sa tête—ce qui n'empêche pas que lors que cette bonne femme mourut, quel que mois après, elle n'avait que 94 ans.

Sur les 82 vieillards dont je parle, 2 seulement se donnaient l'âge qu'ils avaient.

Après cela, comment croire à tout ce qu'on nous raconte touchant des existences humaines de 150 et de 170 ans, selon les historiens mentionnés sans avoir l'air de soulever le moindre doute?

Le cas de Jacques Fournier, Canadien, mort aux Etats-Unis sous le poids de 134 années, dit-on, a fait le tour de l'Amérique; à l'aide de la presse; il attire en ce moment la curiosité des Européens; il n'y a pas de danger que l'on s'avise de venir au Canada chercher les preuves dont la science aurait besoin avant tout.

Il doit en être ainsi du fameux Jenkins et du célèbre Barr, qui l'on cite à tout propos, sans avoir publié les documents qui les concernent.

Les macabres, c'est-à-dire ceux qui ont dépassé le terme ordinaire de la vie, paraissent avoir été nombreux, surtout dans les plus hautes antiquités. Si je parlais de Mathusalem ou me crierais de passer au délégué. Je me bornerai à dire que depuis l'ère chrétienne, ces âges extraordinaires ne sont plus signalés, mais aussi l'histoire est moins embrouillée; — cela explique peut-être la disparition des phénomènes dont il est question ici.

Règle générale, quand un homme commence à dire qu'il a cent ans, on l'examine un tantinet et l'on s'en fâche. — Cela dit, car il n'y a l'air bien "vieux". Cette preuve indiscutable est acceptée à la ronde. Bientôt, le bonhomme, pour qui chaque saison pesé le poids d'une année, avoue avoir cent quatre ou cent six ans. Chacun s'empresse de taper—sauf quelques enthousiastes qui, du coup, montent à cent dix ou cent douze—aujourd'hui "parce qu'il a bien vieilli".

J'ai vu une scène de ce genre dans une tournée officielle. Un milicien de 1812-15 se présentait accompagné de son père. C'était en 1875.

—Mes braves, leur dis-je, l'un de vous deux n'a pas servi, j'en suis certain.

—En 1812, mon père était déjà trop âgé pour servir. Il a maintenant 115 ans, tel que vous le voyez.

Un bon nombre de personnes du même village assistaient à l'entrevue. Aux paroles du fils, chacun opinait de la tête, m'assurant qu'il n'y avait pas d'erreur possible.

Piqué au jeu, j'interrogeai "tout le monde et son père," et voici le verdict qui fut rendu à l'unanimité: Le père, né en 1781, s'était marié à 15 ans, en 1796; son fils était né en 1797 et il s'était enrôlé en 1814 à l'âge de 17 ans. Comme on le voit, les hommes mariés ne furent appelés durant cette guerre qu'au commandement général et ne sortirent pas de leurs paroisses; le père n'avait donc pas servi, bien qu'il dépassât à peine ses trente ans à cette époque. En 1875 leurs âges étaient: le père 94 et le fils 79. Mais ils paraissaient bien vieux tout de même!

La drôle de figure que celle d'un centenaire que l'on ramène à 90 ans! Il s'imagine qu'on le vole.

On ne peut rajourner impunément que les jolies femmes.

Si mon grand-père n'était pas mort,

disait un Irlandais, il aurait aujourd'hui 140 ans.

A propos, les Irlandais ont sur nous le double avantage d'être tous centenaires et de ne le prouver jamais. Ils pratiquent cela d'instinct. C'est le moment de répéter un mauvais calembour; lorsque un Irlandais parle de son grand âge on sait à quoi s'en tenir.

Ne prenons donc pas pour argent comptant tout ce qu'on nous raconte. Il est vrai qu'il a existé des êtres dont la vie s'est prolongée au-delà de la limite ordinaire, mais cela n'a eu lieu que dans des conditions exceptionnelles, et extrêmement rares.

Les exemples les plus extraordinaires de longévité, d'un écrivain, se trouvent parmi les classes d'hommes qui mènent une vie simple et conforme aux vœux de la nature, en travaillant de leurs mains et en plein air, tels que les fermiers, les jardiniers, les chasseurs, les soldats et les matelots.

Une cause fréquente de mécomptes dans les recherches que l'on fait pour constater l'âge des personnes provient de ce que l'on ne s'applique pas à obtenir tous les actes de la famille, mariage du père, naissance, mariage et sépulture de chacun de ses enfants. C'est de cette manière que messieurs Taché et Tanguay ont procédé. Pour les 82 vieillards mentionnés ci-dessus, plus de 1,000 actes ont été dépouillés.

Terminons par trois citations qui ont trait tout droit dans notre sujet. "L'Ecclésiaste": "Le nombre des jours de l'homme est de 100 ans au plus."

Psalme de David: "Le nombre de nos années est de 70 à 80 ans pour les plus robustes; puis le fil de nos jours est coupé en un clin d'œil et nous ne sommes plus."

Jacques Viger: "Par tout pays, ne va pas à 100 ans qui veut."

BENJAMIN SULETTE.

UN CANADIEN EN FRANCE.

Nous reproduisons la lettre suivante du Courrier du Soir, journal publié à Paris, France. Inutile de dire que le M. H. F. dont il s'agit est M. Fabre, rédacteur de l'Événement:

M. H. F., québécois selon toute apparence, a eu bon goût, et nous regrettons de ne pouvoir citer son nom tout entier. C'est en Franche-Comté, à Salins, qu'il s'est installé. Contrairement aux idées reçues, il est montagnais d'où il envoi ses impressions à l'Événement de Québec.

Encore qu'il parle surtout de la "Vieille France" aux habitants de la jeunesse, ne laisse-t-il pas de nous donner sur celle-ci de ci de là de pleins détails et de faire entre l'une et l'autre d'agréables comparaisons.

Rien de plus intéressant que son jugement, que ce rapprochement de deux contrées si unies et si divisées, et nous avons dans ces lettres autant à nous instruire de son pays que les Canadiens du nôtre.

L'auteur a gardé tout l'esprit, l'entraîn, la bonne humeur du vieux temps, l'observation caustique et assombrie, et l'on devine bien que dans une goutte de sang saxon ne coule dans ses veines.

Aussi prend-il bien les choses, et en dépit du confortable américain—contre lequel M. Rameau a tant écrit—venu les Canadiens, et à bon droit—habités aux hôtels américains qui ressemblent à nos ministères, ou à nos administrations des postes, il ne se plaint pas de la simplicité de nos hôtels de province.

Loin de là! il s'en amuse et cela l'intéresse; les questions mi-afectueuses et mi-curieuses de l'hôtelier sur le but de son voyage lui font plaisir. Il ne nous dit pas, comme le New-Yorkais, que c'est une "politesse de lèvres"; si c'est de la comédie, il la déclare "une honnête et avenante comédie."

Comment s'ennuyer d'ailleurs en province quand on est Canadien, c'est à dire lorsque tout, dans l'aspect extérieur des villes, vous rappelle le pays natal? Observation exprimée souvent au sujet de la ressemblance de Brest et de Québec.

Et puis, la Franche-Comté est un peu parente du Canada; et il chante de vieux refrains qui lui sont venus d'elle, et, phénomène plus curieux, il lui en a apporté un où l'on parle de Québec, Sorel et Saint-Denis avec certain "Çai ton là" qui respire la vieille France.

Il y a à Salins M. Jules Marcou, de retour d'Amérique, un de nos premiers géologues, ancien compagnon de voyage d'Agassiz, savant et affable et qui a été tout heureux de rencontrer un canadien.

Nous ne sommes pas d'accord en tous points avec M. F. Erappé qu'il est des différences entre les deux sociétés, c'est le Canada qu'il accuse d'avoir changé. Cela ne doit pas être juste; il nous parait, au contraire, que c'est là bas qu'est restée immuable l'ancienne France, tandis que dans la nôtre de grands changements se sont accomplis.

Il n'y a pas jusqu'au style de l'auteur qui ne soit de nature à nous faire penser ainsi. Il est bien devenu tant soit peu européen; il dit, par exemple "au Canada" et non "en Canada" comme ses compatriotes; mais il a une simplicité de tournures, un charme d'expression, un agrément de style qui vous transportent en plein XVIIe siècle.

Voici quelques mots de sa seconde lettre: il s'agit de Salins: "Le monde qui fréquente cette station est fort comme il faut. Quant à la société de la ville elle est des plus distinguées et des plus aimables."

C'est un parfait modèle de cette société française sans égale dans le monde pour l'agrément du commerce et les grâces des manières."

Ne penseriez-vous pas lire les lettres de Mme de Sévigné? Cette phrase est citée au hasard et sans choix. Le reste est à l'avenant, écrit de la même plume.

N'est-il pas triste que le pays de nous Français soit ignoré chez nous? Il y a quelque chose à faire et de vieux nœuds à reserrer. L'écrivain, le paysan canadien sont plus heureux que les autres qui ont subi la vie intellectuelle fait défaut. Elle doit être française, car non-seulement l'anglais est inconnu des "habitants," mais l'Événement cite quelque part de singuliers contre sens faits dans cette langue par ses collègues les journalistes.

Que nos auteurs s'efforcent donc de trouver outre l'Atlantique, un débouché pour leurs écrits, déjà devancés plus populaires grâce aux émigrants français partis depuis 1871. Echangeons nos journaux avec les leurs. Parions de temps en temps du pays de ceux qui ont gardé du nôtre un touchant et pieux souvenir.

Et comme, il faut l'avouer, notre polémique est parfois un peu violente à Paris et davantage encore Montréal, ne traitons ensemble que les sujets sur lesquels nous sommes d'accord. De Canadiens à Français, les discussions seraient malséantes. Si parfois néanmoins, il s'en élève quelque chose, que ce soit sur le ton amical de parents qui se trouveraient après s'être longtemps perdus de vue.

Nous ne pouvons pas établir l'unité politique de la France; mais il est aisé, avec de la bonne volonté des deux côtés de reformer au moins son unité littéraire.

L. B.

ROBES DE BŒUF MUSQUÉ

Le Bœuf Musqué vit dans les plus hautes latitudes. C'est un immense animal. On ne le trouve qu'en dedans du cercle arctique.

Mais il s'aventure parfois plus au sud et le chasseur le tue et s'empare de sa robe pour les fils destinés des zones plus tempérées.

Cette fourrure est d'un brun sombre, riche et fait le meilleur effet sur un trépan. J'ai quelques-unes de ces peaux et je serais fier de les voir décorer les équipages de nos premières familles.

R. J. DEVLIN

Poels doubles, 2½ PIEDS DE LONG, Pour \$9 Seulement, CHEZ M. ESMONDE, RUE SPARKS.

Ottawa, 24 octobre 1870.

Chemin de fer Intercolonial.

Section de la Rivière-du-Loup

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-signé et endossées "Soumissions pour locomotives," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, VENDREDI le 5 DÉCEMBRE prochain, pour la fourniture de douze locomotives.

On peut se procurer des plans et devis ainsi que des blancs de soumission en s'adressant au bureau du Surintendant du Matériel à Moncton.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux. Ottawa, 7 novembre, 1870.

AVIS.

DES PROPOSITIONS seront reçues par le sous-signé, jusqu'au 1er jour de DÉCEMBRE 1870, des personnes désireuses de louer le privilège de la traversée de la Rivière des Outaouais, entre le quai de Papiineauville, dans la paroisse de Ste. Angélique, dans le Comté d'Ottawa, province de Québec, et le quai Brown, dans le township de Plantagenet Nord, Comté de Prescott, province d'Ontario.

On peut se procurer des copies des règlements au bureau de ce journal ou en s'adressant au sous-signé.

E. MIALL, Jr., Commissaire itinérant du Revenu de l'Intérieur.

Ottawa, 10 octobre, 1870.

CRYSTAL HALL

68 RUE SPARKS

NOUVELLES

Marchandises

Venant d'arriver.

Voir nos prix

Servises de chambre..... \$1 00

Servises à thé en porcelaine..... 3 50

de chine..... 3 50

Lampes depuis 10 cts. chacune.

Assiettes à thé, champagne.... 70 cts. la doz.

Assiettes à dîner, champagne... \$1.00

SERVICES À THÉ EN VERRE.

C. S. SHAW ET CIE.

IMPORTATEURS.

Ottawa, 7 novembre, 1870.

DÉMÉNAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son état au

MARCHE DU QUARTIER BY, étal "B,"

ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Recommandant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1870. tan

Le grand

ETABLISSEMENT

DE LA VILLE, POUR

MARCHANDISES

DE MODES,

Vêtements d'hommes

etc., etc.

EST CELUI DE

G. C. EGAN,

537 & 539

RUE SUSSEX.

Ottawa, 10 novembre 1870.

BOULES POUR LES ROGNONS

ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES

POUR LES

Chevaux

AGENT à OTTAWA.—C. STRATTON.

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres

A dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON.

Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1870.

MARCHANDISES SÈCHES

OU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

GOIN DES RUES DE

L'ÉGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA.

M. Richard a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1870. tan.

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier,

Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de décors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vrais, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1870. 1a